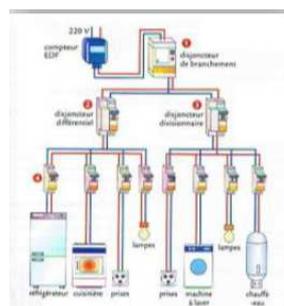
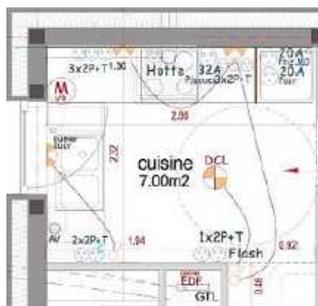


CAP ELECTRICIEN

FORMATION EN
APPRENTISSAGE



Secteurs d'activité :

Réseaux

- Production, stockage, transport, distribution, gestion de l'énergie électrique

Infrastructures

- Aménagements routiers, urbains, des transports, réseaux de communication

Quartiers

- Zones d'activités, éco-quartiers connectés

Bâtiments résidentiels, tertiaires, industriels

- Domotique, VDI, automatismes, équipements techniques

Industrie

- Distribution et gestion de l'énergie liée aux procédés, équipements industriels, industries connectées et cyber-sécurisées

Systèmes énergétiques autonomes et embarqués

- Installations électriques sur des bateaux, avions, trains ...

Débouchés et emplois :

Emploi dans les entreprises artisanales ou industrielles réalisant les installations électriques et/ ou leur maintenance.

L'électricien exerce ses activités professionnelles sous la conduite d'un technicien.

Conditions d'accès :

3^{ème} de
collège

3^{ème} PRÉPA
Métiers

3^{ème} SEGPA

Contenu de la formation :

Durée de la formation : 2 ans

Organisation des enseignements :

12 semaines par an au lycée, le reste du temps en entreprise.

Enseignement général : 16.5h par semaine

Enseignement commun général et professionnel : 3h par semaine

Enseignement professionnel : 15.5h par semaine

- Atelier de réalisation d'installations électriques
- Technologie – génie électrique
- Gestion et organisation du poste de travail
- Prévention des risques, Santé des personnes et Environnement

Validation :

Epreuves professionnelles et d'enseignement général par CCF (Contrôle en Cours de Formation)

Poursuite d'études :

Possibilité d'intégrer, après l'obtention du CAP, le BAC Professionnel « Métiers de l'Electricité et de ses Environnements Connectés »